



# Vacciné à l'étranger : comment demander un passe sanitaire ?

Mis en ligne le **lundi 16 août 2021**

Après une vaccination contre la COVID-19 hors de France et hors COM, voici les démarches permettant de demander un passe sanitaire valable sur le territoire français, par zone géographique.



## Français vaccinés HORS ZONE UE-EEE-SUISSE et HORS COM

Le ministère de l'Europe et des affaires étrangères a mis en place un dispositif spécifique pour les ressortissants français vaccinés dans un pays situé en dehors de la zone UE-EEE-SUISSE et hors Communauté d'outre-mer.

Pour demander votre passe sanitaire valable sur le territoire français, connectez-vous à l'adresse :

[Demande de passe sanitaire en cas de vaccination à l'étranger hors UE \(procédure pour les ressortissants français et leurs ayants droit\) - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères \(diplomatie.gouv.fr\)](#)

## Français vaccinés DANS UN PAYS DE LA ZONE UE-EEE-SUISSE


La délivrance du certificat COVID numérique de l'Union européenne est à la charge de l'autorité nationale du pays où vous avez effectué la vaccination.

La Commission européenne met à disposition [une carte interactive](#) pour savoir comment obtenir le certificat auprès de votre autorité nationale de santé.

## Français vaccinés EN NOUVELLE-CALÉDONIE

---


Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie peut délivrer aux personnes vaccinées sur ce territoire un certificat COVID numérique UE. Ci-dessous le lien d'accès aux modalités de demande :

<https://gouv.nc/info-vaccination/delivrance-du-certificat-covid-numerique-europeen> 

## Français vaccinés EN POLYNÉSIE FRANCAISE

---

La Direction de la santé de Polynésie française peut délivrer aux personnes vaccinées sur ce territoire un certificat de vaccination avec QR code. Voici le lien d'accès aux modalités de demande :

<https://www.service-public.pf/dsp/covid-19/demande-certificat-vaccination/> 

La CNMSS n'est pas compétente pour enregistrer les vaccinations ni délivrer un passe sanitaire.